



correspondance avec petits enfants

Par **desquesnes**, le **29/09/2009** à **12:20**

étant brouillée avec ma fille (celle ci est parano)
j'ai trois petits garçons avec elle, mais elle les "montent" contre nous bien sur et le souhait et voeu que mon petit garçon Kévin a fait l'autre jour en soufflant ses 10 bougies
"CREVE MAMIE" une de mes autres filles qui y assister me la répéter, croyez moi que c'est dur a vivre, j'ai tout fait pour mes enfants et petits enfants, et voila
donc je lui ai envoyer une carte pour ses 10 ans.....retour a l'envoyeur..
je lui ai fait un petit montage sur mon blog en lui souhaitant bon anniversaire.....elle a porter plainte contre moi a la gendarmerie.....pas de photos bien sur.....
je pensais que les grands parents avaient un droit de correspondance avec leurs petits enfants ???
ai je fauter en lui souhaitant son anniversaire ??????????????????????
quels sont mes droits svp de ce coté la, uniquement en correspondance???
en vous remerciant je vous souhaite une bonne journée...